



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

L'Administration des Postes françaises met en vente, à partir du 11 janvier 1958 à Paris, et à partir du 13 janvier dans les autres bureaux du territoire, un timbre-poste représentant l'hélicoptère «L'Alouette».

CARACTÉRISTIQUES DE CE TIMBRE

Valeur : 1000 francs

Couleurs { gris noir
violet rose

25 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce
par GANDON

Format horizontal 22 × 36
(dentelé 13)

Depuis quelques décades, les conquêtes spectaculaires de l'avion ne se comptent plus : vitesses croissantes, rayon d'action de plus en plus étendu, sécurité grandissante ; mais ces progrès comportent aussi leur rançon : l'avion moderne puissant et rapide exige une infrastructure perfectionnée, des aérodromes suffisants pour les départs ou les atterrissages. Imbattable sur les longues distances, l'avion est souvent peu maniable, impraticable sur les courts trajets ou dans les régions accidentées.

La grande force de l'hélicoptère, c'est au contraire la maniabilité, la commodité, l'emploi sur des terrains réduits, dans les montagnes les plus escarpées comme dans les régions isolées au milieu des mers ou des déserts. Aussi l'emploi de l'hélicoptère s'est-il généralisé et est-il en constante progression : transports de voyageurs (des lignes régulières n'ont-elles pas été établies entre Paris et Bruxelles ?), missions de sauvetage en montagne comme en mer, ou dans des régions isolées temporairement par des inondations, missions sanitaires et scientifiques. Les opérations qui se déroulent en Algérie ont montré aussi les services militaires que peut rendre l'hélicoptère.

Parmi les nouveaux appareils français mis en service, « l'Alouette », construit par Sud-Aviation, Société Nationale de Constructions Aéronautiques, est l'un des plus récents et l'un des plus perfectionnés. Dès son premier vol, cet hélicoptère affirmait sa supériorité sur les autres modèles et battait, le 6 juin 1955, le record du monde d'altitude pour hélicoptères toutes catégories en atteignant 8.209 mètres. Avec sa turbine perfectionnée « l'Alouette » peut atteindre de fortes altitudes et surtout opérer des décollages à forte charge utile jusqu'à 4.000 mètres. C'est grâce à cette supériorité que cet appareil a pu effectuer des sauvetages d'alpinistes en perdition à 4.400 mètres d'altitude dans les Alpes à plusieurs reprises en 1956 et 1957. C'est une victoire nouvelle de la technique et de l'industrie françaises.